



ADM 6520

La **santé** et la **sécurité** du travail face à la **diversification** des réalités organisationnelles

VERBATIM (Video2_Mandat_DRH)

(DIRECTEUR ou DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES)

Bonjour! Je fais appel à vous en tant que directeur des ressources humaines. Notre service vient de convaincre la haute direction de s'engager à agir efficacement en matière de gestion de la santé et de la sécurité au travail. Nous savons que ne pas intervenir sur ce plan entraîne des coûts importants pour l'organisation.

Nous souhaitons nous doter d'un plan d'action en SST. Par cette action, nous souhaitons instaurer des mesures de prévention adaptées aux réalités des travailleurs et travailleuses, mais aussi aux objectifs de performance organisationnelle.

Je vous confie un mandat en ce sens. Je vous demande de travailler avec nous, la haute direction, le service des ressources humaines et le comité paritaire de santé et de sécurité du travail, pour améliorer la gestion de la santé et de la sécurité dans notre organisation. Déjà, notre organisation s'est dotée d'un cadre opérationnel pour faire une analyse rigoureuse des risques. Ce cadre repose sur trois grandes dimensions.

Il y a, d'abord, la dimension macro, qui inclut les déterminants du contexte social, économique et politique. Ensuite, la dimension méso, qui correspond aux conditions de réalisation du travail, aux tâches et exigences, aux pratiques de gestion, aux structures, à la culture organisationnelle, etc.

Nous tenons également compte de la dimension micro. Cette dimension s'intéresse aux caractéristiques individuelles des travailleurs et des travailleuses. Pensons à l'âge, au genre, à l'appartenance culturelle, à la formation, aux qualifications, à l'expérience, aux représentations ou perceptions sociales et au vécu au quotidien de chacun et chacune. Ces éléments influencent leur activité de travail réel.

Finalement, le cadre comprend les effets de la combinaison de ces différents déterminants sur l'individu et sur l'organisation.

En fait, la variabilité créée par ces trois déterminants contribue à augmenter la marge de

manœuvre nécessaire aux travailleurs ou aux travailleuses pour atteindre leurs objectifs professionnels tout en préservant leur santé et leur sécurité au travail.

Les effets positifs ou négatifs sur la performance organisationnelle ou la santé au travail dépendent de la capacité des travailleurs à développer différentes stratégies pour créer cette marge de manœuvre nécessaire à la santé et à la performance au travail.

Notre méthode combine donc un cadre d'analyse opérationnelle de cas et un outil de collecte de données. Elle est adaptable à toutes les situations de santé et de sécurité au travail.

Vous pourrez prendre connaissance de ce cadre et de ses dimensions dans les documents disponibles pour vous aider à remplir votre mandat.

En résumé, votre mandat consiste à identifier les situations de travail entraînant des risques pour la santé et la sécurité, à analyser ces risques, à les prioriser et à présenter des recommandations dans le but d'élaborer un plan d'action pour éliminer les risques identifiés comme prioritaires.